

# MONA

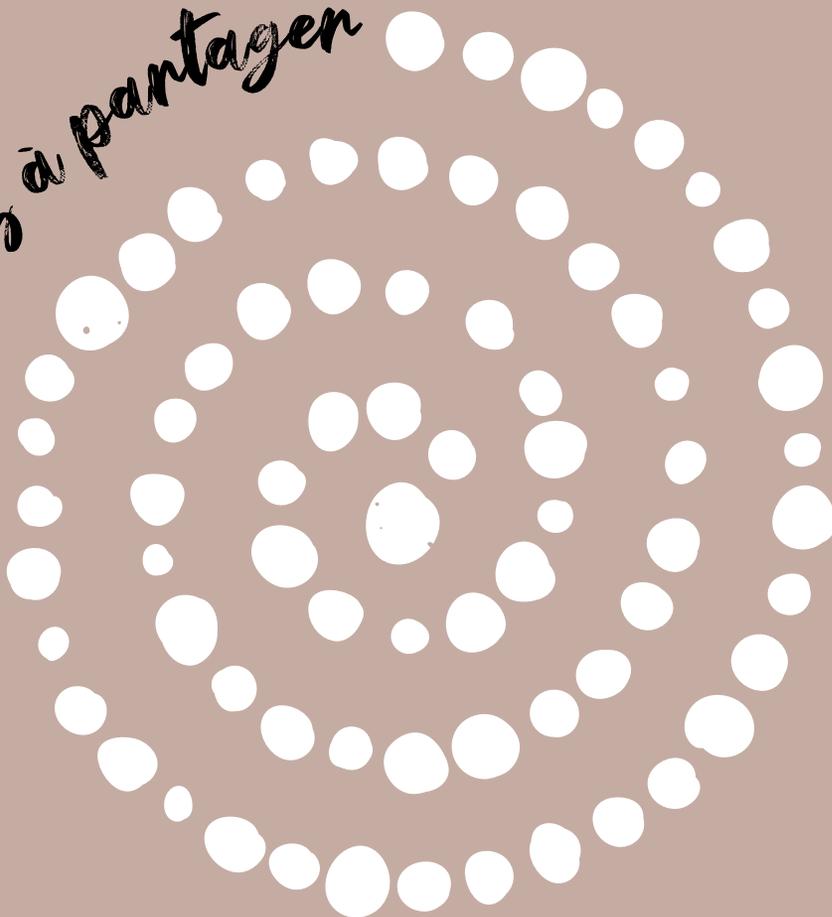
AGGLO

#27

Automne  
2022

Le magazine trimestriel de Pays de Montbéliard Agglomération

*Tant de cultures à partager*



CAPITALE  
FRANÇAISE  
DE LA CULTURE

PAYS DE MONTBÉLIARD  
AGGLOMÉRATION FINALISTE

2024

# EDITO

Chère Madame, cher Monsieur,



Après la période de congés estivaux, l'automne marque communément le retour aux affaires, scolaires et universitaires pour les plus jeunes, professionnelles pour la majorité d'entre nous. Les 112 élus communautaires seront bien évidemment,

eux aussi, au diapason pour veiller aux intérêts du Pays de Montbéliard comme ils l'ont fait tout particulièrement au début de l'été.

Le conseil d'Agglomération a en effet entériné, dernièrement, deux décisions d'importance pour l'avenir de notre territoire. Le 23 juin, il a accepté à la quasi-unanimité l'offre du groupe BT Immo concernant le rachat d'environ 30 hectares du site PSA Sud. Cette décision est capitale. Le projet Sochaux 2022 de compactage du site de Stellantis pouvait laisser craindre l'apparition d'une énième friche industrielle comme le Pays de Montbéliard n'en connaît que trop. Avec l'implication des élus et des services concernés, j'ai noué contact avec le groupe BT Immo qui, je n'en doute pas, saura créer sur PSA Sud une nouvelle zone d'activités dynamique et surtout tournée vers les nouvelles filières énergétiques comme l'hydrogène. Ce projet s'inscrit pleinement dans mon projet de mandat puisque qu'il associe développement économique – avec la création de plus de 600 emplois – et transition écologique dans le cadre de la résorption des friches industrielles.

Ce sujet primordial de la transition écologique et énergétique fut au cœur des débats lors du conseil du 11 juillet relatif au traitement des déchets ménagers et assimilés. En grande majorité, les élus ont fait le choix raisonnable et judicieux de réhabiliter l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de Montbéliard, assurant ainsi notre autonomie énergétique tout en préservant nos emplois. L'enjeu des déchets, décliné en dossier dans ce magazine, s'illustre également à travers la mise en place de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI). Les élus et moi-même avons décidé que 2023 serait une année de transition, pour les habitants, avant son instauration officielle au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Pour l'année 2023, nous resterons donc sur les dispositions tarifaires de 2022. Cette année de transition permettra à la fois de disposer d'une facturation indicative sur une période représentative mais aussi de généraliser la collecte des biodéchets à tout le territoire. Afin de préparer au mieux ce changement de tarification, nous assurerons la livraison des nouveaux bacs jaunes avant le 31 décembre 2022 pour un démarrage de la collecte des déchets recyclables en porte à porte dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Charles Demouge  
Président de Pays de Montbéliard Agglomération

# SOMMAIRE

Tout de cultures à partager

p. **04-05**

© Agence Éléphant

## L'ACTU DU MOMENT

Pays de Montbéliard Agglomération a été retenue dans la "short list" pour devenir Capitale française de la culture en 2024. On se mobilise tous pour que ce rêve devienne réalité !

### p. **06-07** - Focus

Fin 2022, l'ensemble du territoire de PMA sera raccordé à la fibre optique. Désormais, place au Territoire Intelligent.



© Simon Daval

### p. **08-09** - Horizons

Le Pays de Montbéliard sera sur le devant de la scène européenne de l'hydrogène début novembre. Vous aussi, soyez à l'heure H !

### p. **10-11** - Coulisses

Le site PSA Sud est en pleine reconversion. Découvrez l'avenir qui s'y profile...



© Raphaël Levin - Aéroscapes

**MONA** est distribué en boîtes aux lettres dans les 72 communes qui composent

**L'Agglomération** : Abbévillers, Allenjoie, Allondans, Arbouans, Audincourt, Autechaux-Roide, Badevel, Bart, Bavans, Berche, Bethoncourt, Beutal, Blamont, Bondeval, Bourguignon, Bretigney, Brognard, Colombier-Fontaine, Courcelles-lès-Montbéliard, Dambelin, Dambenois, Dampierre-les-bois, Dampierre-sur-le-Doubs, Dannemarie-lès-Glay, Dasle, Dung, Échenans, Écot, Écurcey, Étouvans, Étupes, Exincourt, Feschel-Châtel, Feule, Glay, Goux-lès-Gambelin, Grand-Charmont, Hérimoncourt, Issans, Longeville-sur-Doubs, Lougres, Mandeure, Mathay, Meslières, Montbéliard, Montenois, Neuchâtel-Urtière, Noirefontaine, Nommay, Pierrefontaine-lès-Blamont, Pont-de-Roide-Vermondans, Présentevillers, Raynans, Remondans-Vaivre, Roches-lès-Blamont, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Julien-lès-Montbéliard, Saint-Maurice-Colombier, Seloncourt, Semondans, Sochaux, Solemont, Taillecourt, Thulay, Valentigney, Vandoucourt, Vieux-Charmont, Villars-lès-Blamont, Villars-sous-Dampjoux, Villars-sous-Écot et Voujeaucourt.



© Samuel Coulon

## 12-15 - DOSSIER

Les dossiers relatifs à la gestion des déchets ont bien avancé cet été. Poubelle jaune, Redevance Incitative, avenir de l'Usine d'Incineration : les jalons sont désormais posés pour que leur collecte et leur traitement soient les plus efficaces possibles.



© Simon Daval

### p. 16-17 - Focus

Deux ans après, on dresse un bilan positif de la prise de compétence santé par l'Agglomération.



© Karos

### p. 18 - Fan de

En route pour le covoiturage avec PMA et son délégué Moventis !

## p. 19 - Tribunes

Retrouvez **MONA** et toute l'actualité en ligne sur [www.agglo-montbeliard.fr](http://www.agglo-montbeliard.fr)

Directeur de la publication : Charles Demouge – Directrice de la communication : Adeline Coquet – Rédacteur en chef : Alexis Beuscart – Conception maquette & mise en page : Ahmed Aliouane Impression : Estimprim – Photos : Manon Adolph, Alexis Beuscart, Jean-Baptiste Bornier, Samuel Coulon, Simon Daval - Péripléties, Stéphanie Durbic, Faurecia, Karos, Christian Lemontey, Raphaël Levin - Aérodyne, Tim Platt, Pôle Véhicule du Futur – MONAgglo : Pays de Montbéliard Agglomération, 8, avenue des Alliés – BP 98407 – 25 208 Montbéliard Cedex – Téléphone : 03 81 31 88 88 – Courriel : [mona@agglo-montbeliard.fr](mailto:mona@agglo-montbeliard.fr) N° ISSN : 2494-5080 - MONAgglo est adhérent de l'Union des journaux et journalistes d'entreprises de France. Tirage : 71 000 exemplaires. Couverture : Agence Éléphant



## Le selfie d'Isabelle

Pour ce numéro d'automne, Isabelle nous a envoyé une photo de sa rencontre avec le Père Noël sur le marché de Noël de Montbéliard. Cette année, les Lumières de Noël vont débiter le samedi 26 novembre ! Vous aussi, prenez une photo de votre Pays de Montbéliard lors d'un moment insolite, d'un événement particulier ou dans un lieu emblématique, faites-nous la parvenir par mail à [mona@agglo-montbeliard.fr](mailto:mona@agglo-montbeliard.fr) et gagnez un cadeau surprise !



## 🎯 Candidatez au CODEV !



© Simon Daval

Intéressé par la vie démocratique dont vous souhaitez être acteur ?



Le Conseil de Développement (CODEV) de Pays de Montbéliard Agglomération répond à votre attente. Cette instance de dialogue, riche de ses membres aux compétences diverses, contribue à la réflexion des élus du territoire. Qu'il s'agisse d'enjeux environnementaux, économiques, sociaux ou encore culturels et sportifs, le CODEV de PMA attend votre point de vue !

Pour rejoindre le Conseil de Développement, candidatez avant le 30 octobre par mail : [codev@agglo-montbeliard.fr](mailto:codev@agglo-montbeliard.fr) ou par courrier à PMA.



03 81 31 84 71 ou [agglo-montbeliard.fr](http://agglo-montbeliard.fr), rubrique L'Agglo kézako ? / Le conseil de développement.





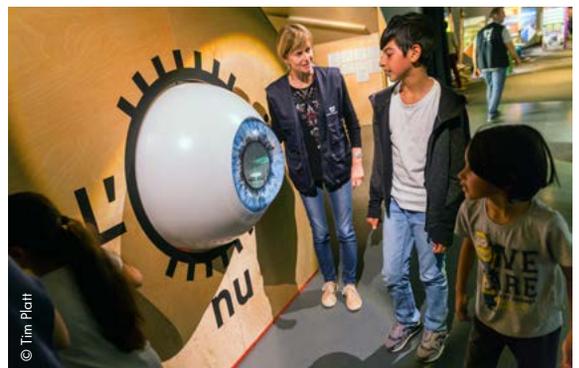
## Tous ensemble pour devenir **CAPITALE FRANÇAISE DE LA CULTURE !**

Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) a été retenue dans la sélection finale pour devenir Capitale française de la culture en 2024. D'ici décembre et le choix du Ministère de la Culture, la collectivité se mobilise et mobilise les habitants pour remporter le précieux label. Le rêve culturel est en cours !

Il n'en reste plus que trois. Trois collectivités en lice pour être labellisées « Capitale française de la culture » en 2024 afin de succéder à Villeurbanne qui organise, cette année, la 1<sup>re</sup> édition. À l'instar d'Alès Agglomération et de Bourg-en-Bresse – Grand Bourg Agglomération, PMA ambitionne donc de faire rayonner sa politique culturelle au firmament national dans deux ans.

Pour ce faire, l'Agglomération a de sérieux arguments à faire valoir. D'abord, la collectivité a toujours soutenu la culture de son territoire et ses acteurs à un niveau important et depuis très longtemps. Cette année encore, ce sont 3 M€ qui ont été investis dans cette politique publique indispensable, un soutien qui ne s'est pas démenti durant la crise sanitaire quand le secteur était en péril.

Surtout, le Pays de Montbéliard est historiquement une terre de culture, et même de cultures au pluriel. L'offre y est abondante et plurielle ! Citons à la volée MA scène nationale, le festival Rencontres et Racines, le Théâtre de l'Unité, le Moloco, le Centre Régional d'Art Contemporain (CRAC), le Pavillon des Sciences (*photo ci-contre*), la Compagnie Gakokoé, À la lueur des contes, le festival Eurocuivres, l'Orchestre Victor-Hugo Franche-Comté, le Centre Image ou encore le



Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique du Pays de Montbéliard. Liste non exhaustive évidemment...

Enfin, le territoire est riche de son patrimoine – qu'il s'agisse du théâtre antique de Mandeure ou du fort du Mont-Bart – et PMA dispose d'ailleurs du label « Pays d'Art et d'Histoire ». Autant d'atouts existants qui sont les germes des projets futurs, ceux-là même qui pourront être sublimes si PMA devient Capitale française. En avant pour l'effervescence culturelle ! ■

Tout de cultures à partager



## On compte sur vous !

Pour devenir « Capitale française de la culture 2024 », Pays de Montbéliard Agglomération a besoin de la mobilisation de toutes ses forces vives. Que vous soyez acteur culturel, bénévole associatif, chef d'entreprise, salarié ou tout simplement fier de valoriser votre territoire et d'en faire partager ses richesses, rejoignez l'Agglomération pour pousser sa candidature ! Suivez-nous sur le site [paysmontbeliard-capitaleculture2024.fr](http://paysmontbeliard-capitaleculture2024.fr).



## LE MOT DE CHARLES DEMOUGE, Président de Pays de Montbéliard Agglomération

« Pour PMA, devenir "Capitale française de la culture" en 2024 serait une occasion exceptionnelle de mettre en exergue non pas sa culture mais bel et bien ses cultures. Celles-ci sont consubstantielles à notre territoire, divers par son histoire, ses communes et ses habitants. Aussi, ces cultures sont existentielles dans le



sens où elles font notre société actuelle. Que celles-ci puissent se partager, s'échanger, nous émerveiller ou nous questionner. Quel bonheur d'imaginer célébrer notre territoire, en 2024, et d'inviter le pays tout entier à découvrir notre âme culturelle ! » ■

## LA CULTURE POUR TOUS ET PARTOUT !

Leitmotiv de la candidature au label national « Capitale française de la culture », PMA souhaite diffuser la culture au plus grand nombre sur l'ensemble de ses 72 communes et aussi participer à la création culturelle. Une ambition déjà en cours dans le cadre du programme d'actions culturelles « Les Couleurs de l'Agglo ».

Lancées en 2020, « Les Couleurs de l'Agglo » permettent d'irriguer la culture pour tous et au plus profond des territoires. Illustration sera une nouvelle fois faite avec la résidence artistique de la compagnie « Un château en Espagne » qui se tiendra à Sainte-Marie du 19 au 26 septembre. À cette occasion, PMA s'associe au Département du Doubs et permet ainsi au public, et notamment les plus jeunes, de se piquer d'art et de théâtre. Cette nouvelle résidence



artistique, organisée en partenariat avec le SIVU « La Chauillère », permettra à la compagnie de mener son projet intitulé « Féroce », mêlant théâtre et acrobaties. Rendez-vous

samedi 24 septembre en matinée, à la salle des fêtes de Sainte-Marie, pour « Merveilles », un spectacle destiné au tout jeune public, mais pas seulement ! ■





© Tim Platt

## Vers un territoire CONNECTÉ ET INTELLIGENT

Avec la fin du déploiement de la fibre optique sur l'ensemble des 72 communes, place désormais à l'Agglomération connectée ! Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) se lance dans son programme « Territoire Intelligent » pour développer les e-services dont vous pourrez profiter demain. Revue de détail numérique...

**L**abellisée par la Région Bourgogne-Franche-Comté suite à sa candidature à l'appel à projet « Territoire Intelligent et Durable », PMA a proposé une stratégie numérique innovante déclinée en six axes (*lire ci-dessous*). Ces prochains mois, des démonstrateurs se tiendront dans différentes communes pour

aboutir, en septembre 2023, à des projets opérationnels capables d'être déployés sur toute l'Agglomération. Services, déchets, sécurité, santé, économie : ces outils vous impliqueront davantage dans les décisions et vous simplifieront la vie quotidienne dans de nombreux domaines. Le numérique, c'est vraiment fantastique ! ■

### LES SIX AXES DU PROGRAMME



1 La gestion innovante de l'enlèvement des **déchets**. Cet été, la société Heyliot a installé près de 200 capteurs (*photo ci-dessus*) sur des poubelles de parcs et de points recyclage à l'Île en Mouvement, la Base de Loisirs et sur Technoland 2. Utilisant le réseau de transmission LoRa, le capteur avertit les équipes en charge de la collecte lorsque les bacs sont remplis.



2 **Un portail numérique citoyen**. En lien avec le futur site internet de PMA, cette plateforme créera un espace pour répondre directement aux besoins des habitants et promouvoir les activités sportives, culturelles ou événementielles du territoire.



3 **Un territoire vigilant** à l'échelle intercommunale. Ce projet, unique en France, développe un concept de signalement sécuritaire des personnes et des biens au niveau du territoire.

## L'Agglomération totalement fibrée en fin d'année

Lancé en 2018, le projet de montée en débit puis de passage à la fibre optique sur l'ensemble des 72 communes de Pays de Montbéliard Agglomération sera achevé en fin d'année. Une réussite menée conjointement avec Orange, pour les 29 communes « historiques » de PMA, et le Syndicat Mixte très haut débit du Doubs (SMIX) pour les communes péri-urbaines.

Depuis le début de l'année, PMA et le SMIX mènent conjointement des réunions publiques sur le déploiement de la fibre optique dans différentes communes péri-urbaines de son territoire. Objectif ? Expliquer aux habitants comment se raccorder au très haut débit et répondre directement à leurs diverses interrogations, même les plus incisives ! Ces réunions drainent



Réunion publique sur le déploiement de la fibre optique à Issans, le 12 juillet dernier.

un public nombreux et se poursuivront durant l'automne (calendrier à retrouver sur notre site internet). Piloté par le Département, et soutenu par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté, le programme du SMIX a bénéficié d'une subvention d'équipement de 3,5 M€ de la part de PMA.

Du côté des 29 communes « historiques » de l'Agglomération, le déploiement est assuré directement par l'opérateur Orange dans le cadre d'un partenariat efficace avec PMA. Cet été, le taux d'éligibilité des 120 000 habitants de la zone a

dépassé les 96%. La quasi-totalité des habitants de ces 29 communes peut donc prétendre, dès à présent, prendre un abonnement auprès de leur opérateur.

Pour rappel, après avoir vérifié votre éligibilité à la fibre optique, il vous suffit de prendre rendez-vous avec l'opérateur de votre choix afin de souscrire à une offre fibre optique. ■



[agglo-montbeliard.fr](http://agglo-montbeliard.fr), rubrique haut débit



## LE MOT DE PATRICK LÉCHINE, conseiller délégué aux usages du numérique

« Avec la fin du déploiement de la fibre optique sur l'ensemble des 72 commune de PMA, l'Agglomération se tourne désormais vers les usages du numérique dont les habitants pourront prochainement disposer. Certaines communes, petites et grandes, se sont positionnées pour être démonstratrices de projets innovants portés par le programme Territoire Intelligent.



Le village de Villars-sous-Dampjoux, dont je suis maire, sera ainsi précurseur sur la relation aux usagers dans le cadre du futur site internet. Habitants comme visiteurs bénéficieront bientôt de toutes les informations nécessaires et des services publics digitalisés pour mieux vivre dans notre territoire. » ■

## TERRITOIRE INTELLIGENT



Une plateforme à destination des professionnels de **santé**. En lien avec sa politique santé (lire en pages 16-17), PMA crée une plateforme numérique pour orienter et accompagner les professionnels de santé, notamment dans leur installation sur le territoire.



**Recueil de la donnée.** Les informations numériques récupérées à travers les différents projets constitueront un entrepôt de données ouvert (« jumeau numérique ») qui sera géré de manière transparente par PMA dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).



La valorisation de la donnée. Celle-ci pourra être explorée (« **data mining** ») et mise à disposition de l'écosystème numérique local. Valorisée et traitée par l'Intelligence Artificielle, PMA y puisera les informations nécessaires au développement du territoire et de ses acteurs. Une première application sera réalisée sur des données économiques, au bénéfice des entreprises du territoire. ■



« C'est un grand honneur, pour le Pays de Montbéliard, que d'accueillir le forum international "Hydrogen Business For Climate". Des centaines de spécialistes internationaux de l'hydrogène se donneront rendez-vous à l'Axone pour penser le monde de demain à travers ce vecteur énergétique. Le Nord Franche-Comté s'y est positionné comme un acteur majeur, notamment dans le cadre du programme Territoires d'Innovation. L'hydrogène est aujourd'hui, clairement, un enjeu majeur pour nos politiques publiques. Les mobilités, l'environnement, la formation et bien entendu le développement économique sont tous directement influencés par cette filière d'avenir porteuse de nombreuses opportunités. »

## Le Pays de Montbéliard à L'HEURE H

Le forum international « Hydrogen Business For Climate », organisé les 8 et 9 novembre à l'Axone par le Pôle Véhicule du Futur, va positionner le Pays de Montbéliard au cœur de l'Europe et des connaissances relatives à l'hydrogène-énergie. À travers cet événement, c'est tout un écosystème qui se met en place actuellement dans le Pays de Montbéliard.

**L**e forum international « Hydrogen Business For Climate » est le cadre de nombreux rendez-vous d'affaires entre professionnels de l'hydrogène. Entreprises, politiques, acteurs académiques, influenceurs et autres experts internationaux : ce sont près de 500 décideurs et cadres de la filière qui se réuniront pendant deux jours à l'Axone. Après une première édition l'an dernier à Belfort, le choix d'organiser la deuxième édition sur le Pays de Montbéliard positionne clairement le Nord Franche-Comté en première ligne sur le dossier de l'hydrogène-énergie.

L'élément H – ou plutôt sa forme diatomique ( $H_2$ ) utilisée quand on parle d'hydrogène-énergie – sera donc au cœur des discussions. Et si le forum n'est ouvert qu'aux professionnels, le grand public et les scolaires y seront associés à travers un parcours pédagogique et des ateliers dans la coursive de l'Axone. Vecteur énergétique de demain, levier de décarbonation des activités humaines, l'hydrogène fera le futur de notre quotidien. Soyez donc ponctuel à l'heure H pour le découvrir ! ■



**Mardi 8 (8h30-18h30) et  
mercredi 9 novembre (8h30-17h)  
AXONE, MONTBÉLIARD**

**Entrée libre dans la coursive pour le grand public**  
[hydrogenbusinessforclimate.com](http://hydrogenbusinessforclimate.com)

**Partenaires :** Le Pôle Véhicule du Futur est à l'origine du Forum Hydrogen Business For Climate. Ce rendez-vous international est organisé sous l'égide de l'État, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et en partenariat avec l'Agence Économique Régionale Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC), l'Agence de développement économique Nord Franche-Comté (ADN FC), le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie de Bourgogne-Franche-Comté, les collectivités (Pays de Montbéliard Agglomération, Ville de Belfort et Grand Belfort) et les centres de recherche FC Lab et Femto ST. Pays de Montbéliard Agglomération apporte son concours financier à l'événement. ■

## Faurecia, fer de lance sur le stockage d'hydrogène

**Avec la présence de Faurecia, une entreprise du groupe FORVIA, aussi bien sur Bavans que sur Technoland 2, le Pays de Montbéliard est une pièce moteur dans l'écosystème industriel tissé autour de l'hydrogène. En 2023, l'entreprise Gen-Hy va venir raffermir ce positionnement.**

Fin 2020, l'inauguration du centre d'expertise mondiale des réservoirs hydrogène, sur le site Recherche & Développement de Faurecia à Bavans, a fait basculer l'équipementier automobile dans une nouvelle ère. Sur les 750 personnes du centre, 200 sont spécialement détachées au déploiement de cette technologie.

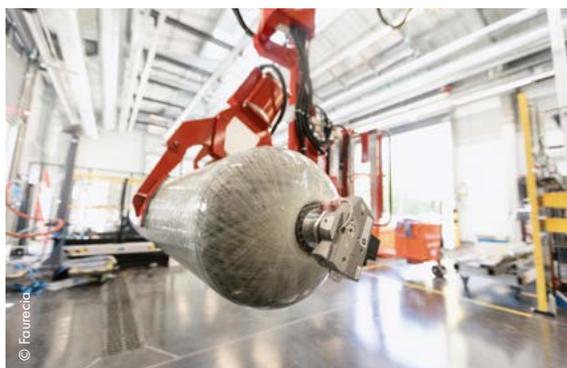
De l'essai à la production en série, il n'y a que quelques kilomètres à parcourir puisque c'est à Allenjoie, dans le parc d'activités de Technoland 2, que Faurecia a ouvert son usine de production. Dès 2024, cette usine, qui produit actuellement des systèmes pour la dépollution, accueillera la production de réservoirs à hydrogène et aura une capacité de production de 100 000 réservoirs par an.

Aussi, Faurecia développe de nombreux partenariats pour renforcer sa place dans l'hydrogène. Avec Michelin, l'équipementier a créé Symbio, une co-entreprise qui développe la pile à combustible, élément clef de la motorisation électrique obtenue grâce à l'hydrogène. Le savoir-faire de Faurecia est déjà reconnu au sein des constructeurs automobiles avec qui elle travaille (Stellantis, Renault, Hyundai, MAN, etc). L'entreprise se positionne aussi sur le marché du transport



d'hydrogène gazeux et a récemment remporté un contrat avec la société Airflow pour fournir des systèmes de stockage d'hydrogène de grande capacité pour la Zero Emission Valley. Le stockage grande capacité fourni par Faurecia sert à transporter l'hydrogène de la station de production jusqu'à sa consommation à la station de recharge.

Le Pays de Montbéliard accueillera, l'an prochain, une autre société œuvrant dans l'hydrogène-énergie. Spécialisée dans la mise au point d'une nouvelle génération d'électrolyseurs, qui transforme donc l'hydrogène en électricité, Gen-Hy occupera une parcelle de 4 hectares sur Technoland 2 et promet la création d'une centaine d'emplois. ■



### UN MASTÈRE HYDROGÈNE À L'UTBM

Nouveauté à cette rentrée de septembre, l'Université de Technologie Belfort-Montbéliard (UTBM) ouvre, sur le campus de Belfort, le premier mastère spécialisé hydrogène-énergie assuré par des enseignants-chercheurs de l'établissement rattachés au laboratoire FEMTO-ST. Ce diplôme d'un niveau Bac+6, labellisé par la Conférence des Grandes Écoles, est né des besoins croissants de l'industrie en spécialistes du domaine de l'hydrogène. ■

### Une solution aussi dans le domaine de l'habitat

En dehors de l'intérêt dans le domaine des mobilités, l'hydrogène pourrait être une solution énergétique très intéressante dans le domaine de l'habitat. Lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Démonstrateurs de la Ville Durable », la ville de Badevel se positionne afin d'être précurseur dans l'utilisation de cette énergie pour faire

chauffer des bâtiments publics. Cet hydrogène « vert », car issu de la production de panneaux solaires, pourrait être stocké pour être utilisé, en hiver, quand les besoins se font sentir. PMA soutient évidemment cette commune dans ce projet d'avenir susceptible d'être dupliqué dans d'autres municipalités du territoire. ■



Vue sur les bâtiments S88 et S90 appelés à être démolis.

## RECONVERSION À VENIR pour la zone PSA Sud

Au cœur du site Stellantis – anciennement PSA – la zone sud de 42 hectares, acquise en début d'année par Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) va bientôt changer de propriétaire. Trente hectares environ vont être rachetés par le groupe BT Immo/Taïeb, et ce par l'entremise de PMA, tandis que les terrains restant seront acquis par la SEM PMIE avec l'implication de la SPL Territoire 25 en charge de l'aménagement de la zone. Explications.

**A**u fil des décennies, ce sont les milliers de salariés de la marque au Lion qui ont arpenté ces bâtiments gigantesques aux dénominations sans âme. Demain, de nouvelles entreprises prendront place sur ces hectares dont, certains, vont complètement changer de visage.

Suite à la décision de PMA d'acquiescer les terrains Stellantis de sa partie sud, la collectivité s'est rapidement mise en quête d'un investisseur capable de dynamiser la zone. Le groupe BT Immo, dont l'expérience dans le rachat de friches industrielles est gage de sérieux et de confiance, a immédiatement montré son intérêt pour cette zone au potentiel attractif indéniable. Son projet mixte industriel et logistique promet de belles perspectives sur environ 30 hectares et la création de 630 emplois.

Un projet ou plutôt deux projets immobiliers distincts, mais complémentaires, portés par deux sociétés du groupe BT Immo/Taïeb. Le premier – le projet SPCM – projette de conserver 75 000 m<sup>2</sup> de bâtiments et de les adapter pour y accueillir rapidement des activités en priorité industrielles. Il s'agit des bâtiments EX09 et EX12 (photo ci-contre) qui seront donc maintenus.

Le second – le projet Castignac, société « sœur » de SPCM – procédera à la démolition de trois bâtiments historiques (S68, S88 et S90). Cet investissement colossal de plus de 40 M€ permettra la reconstruction de surfaces adaptées à l'installation de nouvelles activités et le développement de nouveaux bâtiments aux critères environnementaux avérés. La prospection est déjà en cours... ■



## « Nous réalisons ici du développement économique »

**Fabrice Galloo est directeur du Développement de la société Castignac qui appartient au groupe BT Immo/ Taïeb.**

« Notre implantation sur le Pays de Montbéliard est très intéressante pour nous. L'endroit est stratégique, à proximité de la Suisse et de l'Allemagne. Surtout, le territoire dispose d'un bassin d'emploi suffisant, capable de présenter les plus de 600 profils recherchés, ainsi que les entreprises en sous-traitance pour la construction des nouveaux locaux. Les projets SPCM et Castignac, orchestrés par Sacha Guenoun de BT Immo, visent à réaliser ici du développement économique. Nous ne sommes

pas des promoteurs ! Nous construisons des écosystèmes, aussi bien avec les entreprises locales pour la réhabilitation des bâtiments qu'avec les missions locales et Pôle Emploi pour créer un maximum d'emplois. Aussi, la notion d'environnement est très importante pour nous. Nous visons ainsi la certification "BREEAM\* excellent". Nous traiterons la démolition et le désamiantage sur le site et nous nous inscrivons résolument dans la démarche "bâtiment zéro carbone" ». ■

\*La certification internationale BREEAM évalue les qualités environnementales de la construction, de l'utilisation et des productions d'un bâtiment.



© Tim Platt



### EN CHIFFRES

**11,55 M€** : le montant du rachat total des 42 hectares du site PSA Sud à Stellantis par PMA, voté en janvier dernier.

**29,5 hectares** : la surface cédée à la société BT Immo pour 7 M €.

**130 000 m<sup>2</sup>** : la surface (sur deux niveaux) des bâtiments S88 et S90, ceux dévolus au montage, appelés à être démolis courant 2024.

**630** : le nombre d'emplois escomptés du côté de BT Immo.

**2023** : début de l'exploitation, au printemps, des bâtiments EX09 et EX12.

**2025** : début de l'exploitation, à l'automne, des nouveaux bâtiments qui seront construits sur les anciens S68, S88 et S90.



### LE MOT DE DIDIER KLEIN, Vice-Président en charge du développement économique

« La présentation du projet du groupe BT Immo a obtenu l'approbation de la quasi-unanimité des élus de l'Agglomération, le 23 juin dernier en conseil communautaire. Il est vrai que le groupe peut se prévaloir d'un savoir-faire, eu égard à ce qu'il a réalisé sur son projet d'e-valley où une ancienne base aérienne près de Cambrai est en cours de devenir le plus grand parc e-logistique d'Europe. Pour le Pays de Montbéliard, c'est l'assurance pour poursuivre notre diversification économique avec l'arrivée future de nouvelles entreprises – et



© Tim Platt

donc de nouveaux emplois – en lien avec l'industrie et la logistique. De plus, l'engagement environnemental mis en avant par le porteur de ce projet et la collaboration qui se développe avec la SEM Pays de Montbéliard Immobilier d'Entreprises pour réaliser les travaux avec les entreprises de construction locales confortent notre choix. Et je peux déjà annoncer l'arrivée de quelques prospects en lien avec l'hydrogène sur le secteur de PMIE sur ce qu'il convient désormais d'appeler l'ancienne zone PSA Sud. » ■

# 2023/2024 NOUVEAU CAP !

**BAC JAUNE  
& REDEVANCE  
INCITATIVE**



## De nouvelles perspectives **POUR VOS DÉCHETS**

Les échéances se précisent concernant la gestion de vos déchets ménagers. Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) a décidé de consacrer une année de transition, en 2023, avant d'appliquer la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Cette décision ne modifie pas le lancement de la collecte des déchets recyclables avec le bac jaune prévu à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour la majorité des foyers. Les jalons sont posés !

### REOMI : UNE ANNÉE DE TRANSITION EN 2023

**A**fin de préparer au mieux la mise en application de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative en 2024, 2023 sera donc une année de transition vers ce changement majeur pour les usagers.

Une facture indicative, qui ne sera pas à régler, sera adressée aux usagers fin 2023. Elle sera établie sur les levées du bac d'ordures ménagères et apportera une estimation de la future REOMI (dans les conditions réelles qui seront celles de 2024). Les usagers peuvent d'ores et déjà se faire une idée de ce montant avec le simulateur en ligne sur le site internet de Pays de Montbéliard Agglomération. Ils commenceront à régler à partir de 2024 selon la grille tarifaire (consultable également

sur le site). La facturation sera émise par Pays de Montbéliard Agglomération ou, pour les habitants en habitat collectif, la redevance sera intégrée dans les charges par le bailleur ou le syndic.

**La REOMI remplacera en 2024 tous les dispositifs existants sur Pays de Montbéliard Agglomération.** La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative couvrira ainsi la totalité des dépenses liées à la gestion des déchets (ordures ménagères, déchets recyclables, biodéchets, déchèteries, etc) pour la collecte et le traitement.

## L'arrivée prochaine du bac jaune

Elle concerne la majorité des foyers, à l'exception de certains secteurs d'habitat dense qui continueront à utiliser les points recyclage. Les bacs jaunes seront livrés dans les foyers avant le 31 décembre pour un démarrage de la collecte des déchets recyclables en porte à porte à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Ce deuxième bac prendra donc place au côté du bac d'ordures ménagères et permettra aux habitants de trier de façon plus pratique les flaconnages, papiers et cartons, le verre devant quant à lui toujours être apporté au point recyclage.

## Extension de la collecte des biodéchets

Pays de Montbéliard Agglomération encourage aussi à trier les biodéchets, ces déchets de cuisine représentant jusqu'à 27% de nos poubelles. D'ici fin 2023, toutes les communes de l'Agglomération seront dotées en bio-bornes. Vous pouvez aussi bien sûr opter pour le compostage, surtout si vous avez un jardin. PMA vend des composteurs à des tarifs préférentiels, avec conseils gratuits pour se lancer. ■



agglo-montbeliard.fr,  
rubrique déchets / redevance  
enlèvement ordures ménagères  
incitative



## LE CHIFFRE

**44 745** C'est le nombre de bacs de collecte des déchets recyclables, les fameuses poubelles jaunes, qui seront distribués à partir du mois d'octobre jusqu'à fin d'année. **Elles ne seront évidemment pas à utiliser avant le 1<sup>er</sup> janvier 2023.** ■



## LIVRAISON DES BACS CET AUTOMNE

Suite à l'enquête de dotation réalisée l'hiver dernier, certains usagers avaient besoin d'adapter le volume de leur bac d'ordures ménagères (OM) à la composition de leur foyer, ou bien tout simplement de changer leur bac abîmé. PMA leur distribuera donc de nouvelles poubelles à partir de ce mois de septembre.

Un total de 26 500 bacs seront livrés à domicile par la société SULO qui récupérera par là même l'ancien bac. Vous en serez prévenus en amont par l'envoi d'un courrier d'information concernant les modalités de livraison. Il vous faudra ainsi laisser votre ancien bac

devant votre domicile afin de procéder à son retrait et à son renouvellement. Cette livraison des bacs OM devrait s'échelonner jusqu'à la fin d'année. ■

**Important !** Si votre bac OM n'a pas été recensé, ce qui est indispensable dans le cadre de la mise en place de la REOMI, prenez vite contact avec le standard de la Direction collecte des déchets de PMA au 03 81 31 84 99.  
**Tout bac non pucé ne pourra plus être collecté.**



## LE TRI EN VIDÉO

Besoin de conseils pour mieux trier et d'informations sur le devenir de vos déchets ? Rendez-vous sur la page YouTube de Pays de Montbéliard Agglomération, playlist « Déchets ».



## Cure de jeunesse pour L'USINE D'INCINÉRATION

Lors du conseil communautaire exceptionnel du 11 juillet dernier, la majorité des élus de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) ont opté pour rénover l'actuelle Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) plutôt que d'adhérer au Syndicat d'Études et de Réalisation pour le Traitement Intercommunal des Déchets (SERTRID). Ce choix permet à l'Agglomération de poursuivre la valorisation de ses déchets et de conserver toute son autonomie énergétique.

**D**emeurer sur Montbéliard ou partir au SERTRID à Bourgoigne, dans le Territoire de Belfort ? La majorité des élus ont choisi la première option et décidé de moderniser l'actuelle UIOM afin de la rendre plus performante (*lire page suivante*). En cette période d'incertitude au niveau géopolitique, PMA fait donc le choix de l'autonomie pour mieux maîtriser les coûts de l'énergie.

La rénovation du four de l'UIOM, pour un montant prévisionnel de 22,098 M€ HT, permet de conserver un prix à la tonne de déchets incinérés à environ 160 € HT sur la durée du

contrat. Le coût estimé, du côté de SERTRID, s'élèverait à 164 € HT/tonne et reste soumis à la politique tarifaire du syndicat.

En faisant le choix de rester sur Montbéliard, PMA remplit au demeurant un des objectifs environnementaux de son Plan Climat Air Énergie Territorial. (PCAET) en produisant des énergies renouvelables. Rappelons en effet que l'UIOM contribue à chauffer 6 700 logements de la Petite-Hollande ainsi que le site universitaire et de nombreux bâtiments publics sur Montbéliard. La récupération de cette chaleur fatale

est donc un enjeu environnemental considérable. Elle permet à la collectivité de conserver la maîtrise du coût de l'énergie au moment où les prix de l'électricité ou du gaz flambent.

Les travaux de modernisation de l'UIOM, qui débuteront début 2024, vont maximiser la performance énergétique de l'usine. À l'horizon 2025, sa capacité de traitement sera de 30 000 tonnes par an avec des performances environnementales améliorées. Une véritable cure de jeunesse. ■

## Les futures performances de l'usine

- Traitement des eaux de process sur le site.
- Respect de seuils d'émissions atmosphériques conformes à la nouvelle législation.
- Engagement fort de disponibilité avec plus de 8 000 h/an de fonctionnement (soit plus de 90%).
- Performance énergétique supérieure à 65% qui permet de qualifier le site en Unité de Valorisation Énergétique (UVE).
- Environ 40 000 MWh thermique produits par an (soit une couverture des besoins du réseau à hauteur de 55% en énergie verte) et 3 500 MWh électrique produits par an. La plus grande partie de cette production sera autoconsommée ou injectée sur le réseau ENEDIS.

## « La garantie d'un prix de l'énergie compétitif »

**Andy Vadé est le directeur de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères. Il évoque les avantages, pour les habitants, de la nouvelle Délégation de Service Public (DSP) signée avec Vealst, filiale du groupe Veolia.**

« Sur le plan technique, le choix des élus de PMA pour l'attribution de cette nouvelle DSP peut se synthétiser en trois points. Premièrement, toute la chaleur dégagée par la combustion des déchets sera valorisée sous forme d'énergie thermique envoyée vers le Réseau de Chaleur Urbain (RCU) et d'électricité. Cela permet de qualifier désormais le site d'Unité de Valorisation Énergétique (UVE). Deuxièmement, les engagements pris par Veolia permettront de faire bénéficier aux usagers du service d'un traitement de déchet fiable, durable, performant et économique. Pour cela, les travaux réalisés feront bénéficier aux habitants du Pays de Montbéliard d'une Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) la plus réduite possible. Dans le même ordre, les habitants de la ville de Montbéliard bénéficieront quant à eux d'une TVA sur la chaleur envoyée sur le RCU de la Petite-Hollande à un taux réduit également. Troisièmement, l'UVE permettra la valorisation des déchets du bassin de PMA à travers la production d'une énergie, thermique et électrique, locale. Ceci participe pleinement à la décarbonation souhaitée au niveau local et national, en diminuant d'autant les importations



d'énergies fossiles. C'est la garantie d'un prix de l'énergie stable et compétitif dans la durée, en particulier pour les usagers du RCU. » ■



## LE MOT DE DANIEL GRANJON, Vice-Président en charge des déchets

« Le choix de rénover l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères, plutôt que de transférer nos déchets au SERTRID à Bourogne, est une évidence tant il répond à nombre de nos souhaits. C'est, déjà, l'assurance de préserver les emplois de l'UIOM de Montbéliard sur notre territoire. Conserver notre autonomie, c'est aussi maîtriser les coûts de notre énergie au moment où cette problématique d'ordre international



est particulièrement prégnante. Surtout, il s'agit d'un enjeu environnemental majeur en lien direct avec la transition écologique que PMA est en train d'opérer. L'incinération de nos déchets est valorisée par la production de chaleur destinée au secteur de la Petite-Hollande et des Portes du Jura mais aussi par la production d'électricité. Nos déchets deviennent donc une véritable richesse. » ■



## LE PLEIN DE VITALITÉ pour la politique santé

En décembre 2020, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) entérinait la prise de compétence santé avec l'objectif de lutter contre la désertification médicale qui touche son territoire. Avec quels résultats deux ans après ? Le diagnostic est plutôt bon !

**S**'il ne fallait retenir qu'un chiffre, ce serait celui-là. Depuis deux ans, PMA a contribué à l'installation d'une quinzaine de professionnels de santé dans le territoire. Des jeunes praticiens qui offrent une vraie garantie, sur le long terme, pour l'offre de santé des habitants.

Depuis 2020, l'enjeu de la santé a été pris à bras le corps par PMA. Ce fut, d'abord, l'ouverture de la nouvelle clinique de soins privés en mars 2021. En deux ans, l'Agglomération a également débloqué pour près de 300 000 € d'aides à l'installation,

que ce soit pour des médecins, des étudiants (*lire page suivante*), ou la réalisation de projets de santé.

La mise en place d'un réseau entre professionnels de santé est également à souligner. Elle s'est matérialisée par la tenue des premiers États Généraux de la Santé, en fin d'année dernière, et la construction actuelle de la maison SYNAPSE (SYnergie et Accueil des Professionnels de Santé et des Étudiants) au Pied-des-Gouttes à Montbéliard (*photo ci-dessus*). Aussi, une plateforme d'orientation et d'accompagnement à destination

des praticiens, menée dans le cadre de Territoire Intelligent (*lire également pages 6-7*), est en cours de réalisation. Tous ces projets visent à développer l'attractivité du Pays de Montbéliard à destination des professionnels de santé en leur permettant une bonne installation et en veillant à leur équilibre social et familial. Le premier bilan (de santé) est donc plutôt encourageant... ■



[agglo-montbeliard.fr](http://agglo-montbeliard.fr),  
rubrique santé



### LE MOT DE RENAUD FOUCHÉ, Vice-Président en charge de la politique de santé

« L'action de Pays de Montbéliard Agglomération porte incontestablement ses fruits en matière de santé. Notre territoire, déficitaire en nombre de professionnels de santé, retrouve des effectifs et nous pouvons nous réjouir de l'installation d'une quinzaine de praticiens depuis deux ans. Et parmi toutes les actions engagées par l'Agglomération, je suis particulièrement enthousiaste



par rapport au réseau de médecins et d'élus que nous avons mis en place. Ce réseau intègre notamment un nombre important d'internes dont l'aide est très intéressante afin de rendre le Pays de Montbéliard attractif auprès des plus jeunes. Et notre territoire a besoin de jeunes médecins ! » ■

## « Ça donne envie de s'installer dans le territoire »



© Jean-Baptiste Bornier

**Maëva Cadario est interne, dans sa 8<sup>e</sup> année de médecine, actuellement en stage à l'Hôpital Nord-Franche-Comté. Habitante de Voujeaucourt, cette future médecin généraliste a signé en juillet dernier une convention avec PMA qui lui permet de recevoir 500 €/mois jusqu'à la fin de ses études en fin d'année prochaine.**

« L'aide apportée par Pays de Montbéliard Agglomération est vraiment bénéfique. Il faut savoir que le salaire d'un interne dépend de son ancienneté et de son nombre de garde. Mais, au-delà de l'aspect pécuniaire, c'est un vrai soutien qui donne envie de s'installer dans le territoire. Cette aide me permet en effet d'investir et d'acheter un appartement. Surtout, c'est la notion de réseau développée par l'Agglomération qui est très intéressante, symbolisée par l'ouverture de la maison SYNAPSE. C'est difficile de s'implanter en tant que jeune méde-

cin. On ne connaît personne et ça peut être parfois ardu d'être confronté aux patients. Bénéficier d'un réseau de professionnels, par l'intermédiaire de PMA, permet d'avoir des contacts de confrères qu'on peut solliciter. C'est comme du compagnonnage. Nous, les jeunes médecins, on ne souhaite plus forcément s'installer seul. Nous préférons être à plusieurs, en cabinet. Ce réseau est surtout essentiel pour les patients qui peuvent ainsi avoir accès à une bonne offre de soins. » ■



**Vous êtes médecin ?  
Vous avez un enfant ou  
une parenté qui est en  
études de médecine ?**

Pays de Montbéliard Agglomération propose de nombreuses aides à l'installation. N'hésitez pas à contacter l'animateur santé Jérôme Barale au 07 64 35 46 48.



## DEUX PROJETS SANTÉ EN COURS

Outre des aides directes aux praticiens ou aux étudiants en médecine pour leur installation dans l'Agglomération, PMA propose des aides à l'investissement pour des projets en lien avec la santé. En 2022, c'est ainsi 50 000 € qui sont apportés à la construction d'un centre des aidants à Pont-de-Roide-Vermondans et 10 000 € à un cabinet d'orthoptiste à Montbéliard. ■



© Alexis Beuscart

Le 8 juillet dernier, PMA a conventionné avec deux praticiens (un orthodontiste à Audincourt et un médecin à Colombier-Fontaine) et deux étudiants en médecine générale pour les aider à s'installer sur le territoire.



## EN ROUTE POUR COVOITURER dans le Pays de Montbéliard !

Covoiturer en un clic ! En cette rentrée, Pays de Montbéliard Agglomération lance, par l'intermédiaire du réseau évolitiY, une solution de covoiturage sur l'ensemble de son territoire. Que vous proposiez des trajets ou que vous en cherchiez, téléchargez vite l'application !

**A**vec évolitiY, vous connaissez le réseau de transport en commun, le service de transport à la demande tad'Y et, depuis le printemps dernier, le service de location de vélo vélitY. Désireux de développer toutes les formes de mobilités, l'Agglomération et son délégataire Moventis inaugurent un service de covoiturage via l'application Karos.

Le principe est simple : tout conducteur peut proposer un trajet à travers l'Agglomération pour lequel il sera rémunéré 2 € par passager, tandis que tout passager paiera ce trajet 1 € (le prix d'un titre de transport évolitiY). Grâce à l'application, le service évolitiY de covoiturage vous proposera les meilleurs trajets susceptibles de vous convenir. Et si, en tant que passager, vous achetez un aller sans forcément trouver le retour

adéquat, une assistance retour vous sera assurée.

Ce service de covoiturage est spécialement indiqué pour les salariés ou les étudiants dont les trajets sont réguliers. Mais tout un chacun a à y gagner. Ce nouveau service de mobilité permet en effet de réduire le taux d'autosolistes particulièrement

important dans le Pays de Montbéliard. Une bonne solution donc, à la fois pour le portefeuille comme pour la planète. ■



[evolity.fr](http://evolity.fr)



### L'ABONNEMENT CAMPUS DIMINUÉ DE MOITIÉ

Outre la mise en place d'un service de covoiturage, les élus de PMA ont décidé en juin dernier de diminuer l'abonnement Campus de 38 à 18 €/mois. Cet abonnement permet aux étudiants de moins de 26 ans, résidant sur PMA ou dans le Territoire de Belfort, de voyager de façon illimitée sur les réseaux de bus Optymo et évolitiY. Cette aide aux étudiants s'inscrit dans le cadre des actions prônées en 2021 par le Pôle Métropolitain dans le but de proposer des solutions économiques viables pour les usagers et notamment les jeunes. ■

**MONA** ouvre ses colonnes aux groupes politiques du Conseil d'Agglomération.  
Les textes publiés sont sous la seule responsabilité des signataires.

**Matthieu Bloch**

*Maire de Colombier-Fontaine, Président du groupe « Unis pour réussir »*

Le 11 juin vos élus communautaires ont pris une décision qui engage PMA pour la gestion et le traitement de ses déchets, avec le choix de rénovation de l'un des fours de l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) de Montbéliard plutôt que celui de rejoindre celle de Bourogne (90). La décision d'avoir 2 usines proches repose sur de longues et de solides études. Elle priorise le territoire et ses habitants, notamment le maintien de la vingtaine d'emplois générés par l'UIOM mais aussi le maintien du chauffage du parc privé et public de la Petite Hollande et des Portes du Jura à un tarif bénéficiant d'une TVA à 5,5%, ce qui est important dans notre contexte de crise énergétique. PMA conserve sa compétence traitement des déchets et les personnels rattachés, lui permettant notamment de poursuivre son partenariat avec Emmaüs et les éco-organismes. Les déchets se doivent de devenir une ressource. Contrairement à celle de Bourogne, l'UIOM de Montbéliard transformera la totalité de la chaleur provenant de l'incinération en chauffage et en électricité. La Ville de Montbéliard l'a bien compris,

avec un achat de la vapeur à un tarif plus élevé, permettant de faire baisser le coût à la tonne de l'incinération pour les 72 communes.

Enfin, avec le choix de la rénovation, les 2 usines arriveront en fin de vie vers 2041. C'est une opportunité pour élaborer un projet commun et créer un nouveau site répondant aux besoins du Nord Franche-Comté et aux objectifs de transition énergétique et écologique.

S'agissant du site PSA Sud récemment racheté par PMA, les élus se sont mobilisés rapidement afin de donner un avenir économique au site. Le promoteur BT Immo porte un projet ambitieux qui attirera de nouvelles entreprises et créera des emplois sur notre territoire.

L'attractivité du territoire doit aussi être culturelle. Nous mettons en œuvre cet objectif avec la candidature de PMA au label Capitale française de la culture, où notre agglomération a été retenue parmi les finalistes.

**Nicolas Pacquot**

*Député du Doubs - Président du groupe « Indépendants et Solidaires »*

Quel est le prix à payer pour nos ordures ménagères ? Les élus de PMA se sont prononcés en juillet dernier sur le devenir du traitement des ordures ménagères. Ils avaient le choix entre la reconstruction de l'usine existante et la possibilité d'apporter nos déchets à Bourogne, dans une usine d'incinération qui est largement en capacité de les traiter.

Malgré un coût de traitement inférieur avec l'usine de Bourogne, à moins de 15km de Montbéliard, les élus de la majorité LR-Nupes ont choisi la rénovation de l'usine existante de Montbéliard avec la création d'un four à plus de 25 millions d'euros. Le coût sera intégralement supporté par les habitants des 72 communes.

La reconstruction de l'usine de Montbéliard coûtera au minimum 30 à 70€ de plus à la tonne. Ce qui représente la consommation

moyenne d'une famille de 4 personnes par an.

L'usine existante à Bourogne va devoir chercher d'autres apports d'ordures ménagères pour tourner à plein. Actuellement, nos voisins vont chercher ces déchets à quelques 300 km augmentant ainsi encore davantage l'empreinte carbone.

Concernant le chauffage urbain de la Petite Hollande d'autres solutions subventionnées, car vertueuses, existaient.

D'un point de vue financier, environnemental et énergétique, l'apport de nos déchets à Bourogne apportait toutes les garanties nécessaires et avançait ainsi sur tous ces points l'offre de Véolia.

Le prix à payer pour l'utilisateur sera celui des accords politiques et la crainte de perdre cette majorité LR-NUPES après les dissensions des législatives. C'est pour notre part inadmissible.

**Magali Duvernois**

*Pour le groupe « Ensemble pour le Pays de Montbéliard 72 »*

Deux éléments importants retiennent notre attention en cette fin d'été : d'une part, la sécheresse qui sévit gravement sur l'ensemble de notre territoire faisant craindre des conflits d'usage de l'eau dans les années futures ; d'autre part, les hausses des prix de l'énergie et des matières premières qui risquent d'affecter fortement le budget des ménages. Face notamment à la flambée des prix de l'énergie, notre groupe a fait le choix de renouveler l'usine d'incinération de nos déchets afin de produire de la

chaleur à des prix favorables pour plus de 7 000 habitants et de nombreux bâtiments publics : collège, université, centre des impôts ... De plus, notre territoire conserve la compétence traitement des déchets pour nous permettre de mettre en place une véritable filière d'économie circulaire. C'est donc en toute responsabilité que nous avons fait ce choix en faveur du pouvoir d'achat des ménages et pour préparer au mieux des filières d'avenir.

# LES TEMPS FORTS de l'agenda

Spectacle, concert, événement, curiosité... **MONA** vous propose sa sélection de manifestations à ne surtout pas manquer.

Pensez également à vous inscrire aux sorties 1, 2, 3...nature, aux rendez-vous du patrimoine et du Conservatoire.

## ÉVÈNEMENTS

### Nocturne étudiante

Jeudi 13 octobre  
agglomontbeliard.fr,  
rubrique Jeunesse et  
formation ■



## SPORT

### La Montbéli'Hard

Course à obstacles  
Samedi 8 octobre  
Axone, Montbéliard  
montbéli-hard.com ■



### Coupe de France de cyclo-cross

Samedi 22 et  
dimanche 23 octobre  
Base de Loisirs  
du Pays de Montbéliard  
cyclo-cross-nommay.fr ■



### Journée Portes Ouvertes Damassine

Dimanche 23 octobre,  
14h-18h  
Vandoncourt  
agglomontbeliard.fr, rubrique  
environnement / La Damassine ■



### 36<sup>e</sup> édition des Lumières de Noël

Du 26 novembre  
au 24 décembre  
Invité d'honneur :  
le Périgord  
lumieres-de-noel.fr ■



### Trail des Ducs

Dimanche 20 novembre  
Départs à Valentigney  
montbéliard-trail-des-ducs.fr ■

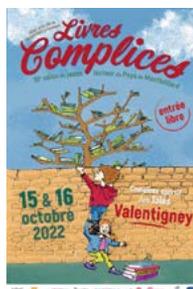


## CULTURE

### Salon du jeune lecteur

#### Livres Complices

Samedi 15 et dimanche 16 octobre  
Complexe des Tâles, Valentigney  
adec-paysdemontbeliard.fr ■



## SPECTACLE

### Ploufff!

Le Conservatoire  
se jette à l'eau  
Samedi 12 novembre  
à 17h et 21h  
La Citédo, Sochaux ■



### Fête de la BD

Samedi 3 et dimanche 4 décembre  
Espace Japy, Audincourt  
fetedelabd.audincourt.fr ■